

---

M.E.S., Numéro 129, Vol.2, juillet – août 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 31 juillet 2023



---

***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***  
***Mouvements et Enjeux Sociaux***  
*Kinshasa, juillet - août 2023*

## REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE L'OFFRE EDUCATIVE DANS LA SOUS DIVISION EDUCATIONNELLE DE BUTA

Cas des écoles secondaires, province du Bas-Uélé.

par

**Jefferson EBUBU ADOGO**

*Chef de Travaux, Institut Supérieur Pédagogique de Buta, Département de Géographie et Gestion de  
l'Environnement, Section des Sciences Exactes*

**Holy HOLENU MANGENDA**

*Professeur, Mention Géosciences, Faculté des Sciences et Technologies,  
Université de Kinshasa,*

**Constantin KAKESE KUNYIMA**

*Professeur Ordinaire, Mention Géosciences, Faculté des Sciences et Technologies,  
Université de Kinshasa*

---

### Résumé

L'objet de cette présente étude est d'évaluer les disparités en matière de l'offre éducative entre les différentes entités administratives en vue de standardiser la situation existante. Soulignons de ce fait que les données allant de 2010-2011 à 2017-2018 ont été recueillies dans les différents rapports de la Division Provinciale Éducationnelle, traitées par les méthodes descriptive, analytique et cartographie numérique. Un échantillon de 52 écoles secondaires que compte la Sous-division Éducationnelle de Buta a été établi pour la récolte des données sur le terrain. Des comparaisons plus systématiques sur la répartition géographique de l'offre éducative de l'Enseignement Secondaire font apparaître des disparités en matière de scolarisation et une très mauvaise couverture géographique des écoles. Ce qui rend l'école géographiquement inaccessible, partant ségrégationniste et dissuasive. Des déséquilibres qui indiquent, entre autres, que l'objectif d'égalité des chances devant l'éducation comme exige la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, en son article 26, est rarement respectée, et soulève, de ce fait, des problèmes concrets aux responsables de la politique scolaire. Bien que l'État congolais ait souscrit au droit égal à l'éducation pour tous, ce souci est resté sur le plan pratique difficilement réalisable. Dans le cadre de l'aménagement intégré des infrastructures scolaires, nous recommandons une répartition équilibrée de ces dernières au prorata de leurs populations scolarisables.

**Mots-clés :** Offre éducative, demande de l'éducation, carte scolaire, disparité, ire de recrutement.

### Abstract.

The main objective of the present investigation is that of assessing the disparities about educational offer in different administrative entities in order to standardize the existing situation. It is worth signalling that the data we are concerning with are collected from the school years 2010-2011 till to 2017-2018; those data are selected from different reports of Provincial Division of Education (office); and they are treated thanks to the analytical and descriptive methods. A sample 52 secondary schools accounts for the Educational Division of Buta has been established for the harvesting of field data. The most systematic comparisons on the geographical repartition of educational offer in secondary schools education have revealed some disparities about schooling and an unacceptable geographical couverture of secondary schools. This situation makes the school geographically unreachable, segregationist and dissuasive. Those imbalances prove that the objective of equal opportunities (chances) in education, as portrayed in Universal Declaration of Human Rights in its twenty sixth article, is rarely respected, and by fact raise a certain number of concrete problems to the leaders of schooling politics. Although Congolese government has subscribed to the equal opportunity in education for all, this gap remains practically difficult to be fulfilled. In order to get an integrated development of the school infrastructures, we do recommend a reasonable distribution of them (school infrastructures) in proportion to their scholarizable populations.

**Keywords :** *Educational offer, Education demand, School Map, Disparity*

## INTRODUCTION

Il est communément reconnu que l'éducation est un des services publics les plus importants, et sa qualité a une influence significative sur le niveau de développement et l'évolution d'une nation. Seule l'éducation peut donner à un pays les compétences dont il a besoin pour asseoir durablement la croissance de son économie et améliorer la qualité de vie de sa population. (Kabule Wetu Weva et al, 2018).

Bien qu'universellement reconnu comme inaliénable, le droit à l'éducation n'est malheureusement pas encore assuré à tous; et surtout aux citoyens des couches sociales démunies en RD. Congo. Notre pays traverse une crise socio-économique qui affaiblit l'État, le rendant incapable de remplir ses responsabilités dans divers domaines, dont celui de l'éducation qui nous intéresse dans le cadre de cette recherche.

Aujourd'hui, les parents découvrent dans l'enseignement le moyen le plus sûr de garantir l'avenir de leurs enfants en accédant à un niveau de vie socio-économique acceptable. D'où la croissance rapide des effectifs scolaires depuis un certain nombre d'années. C'ainsi que beaucoup de pays, surtout ceux en voie de développement éprouvent des difficultés certaines en matière d'éducation, et ne sont plus en mesure de satisfaire à la demande de la scolarisation de leurs populations.

L'objet de cette recherche est d'évaluer les disparités en matière de l'offre éducative. Le problème réside dans le caractère surprenant des disparités scolaires qui rendent les établissements scolaires géographiquement inaccessibles, partant ségrégationnistes et dissuasifs. Il faut examiner de près les distributions spatiales de l'offre éducative, et éventuellement à standardiser la situation à tous les niveaux.

Partant de ces considérations, les préoccupations fondamentales suivantes résument notre problématique :

- Existe-t-il des disparités en matière de l'offre éducative entre les entités administratives de la Sous-division Éducationnelle de Buta?
- L'offre éducative et la demande sociale de l'éducation sont-elles en adéquation satisfaisante dans les entités administratives concernées
- Comment procéder à l'Aménagement du territoire dans l'élaboration de la carte scolaire de la Sous-division Éducationnelle de Buta?

Tout travail scientifique, dès lors qu'il s'inscrit dans la recherche scientifique, doit décliner son intérêt à la fois théorique et pratique :

- Sur le plan pratique : cette étude pose un diagnostic global qui met en relief des disparités en matière de l'offre éducative dans les entités territoriales et une tentative d'aménagement intégré pour réduire ces déséquilibres en vue de donner une chance égale à l'éducation pour tous.
- Sur le plan théorique: mettre à la disposition des décideurs et gestionnaires une documentation fiable contribuant ainsi à la production de la carte scolaire de la sous-division éducationnelle de Buta.

Nous nous sommes fixés deux objectifs majeurs ci-après :

- Évaluer les disparités en matière de l'offre éducative entre les différentes entités administratives;
- Examiner si l'offre éducative et la demande sociale de l'éducation sont en adéquation satisfaisante entre les entités administratives.

Le plan de cette étude est articulé de la manière suivante : l'introduction, suivie de la présentation des résultats et discussion et est bouclée par une conclusion et implications scientifiques.

## I. MATÉRIELS ET MÉTHODES.

### 1.1. Zone d'étude.

La Sous-division Éducationnelle de Buta est implantée dans la ville de Buta ainsi que tout le Territoire du même nom. C'est pourquoi nous présenterons globalement l'aire géographique concernée.

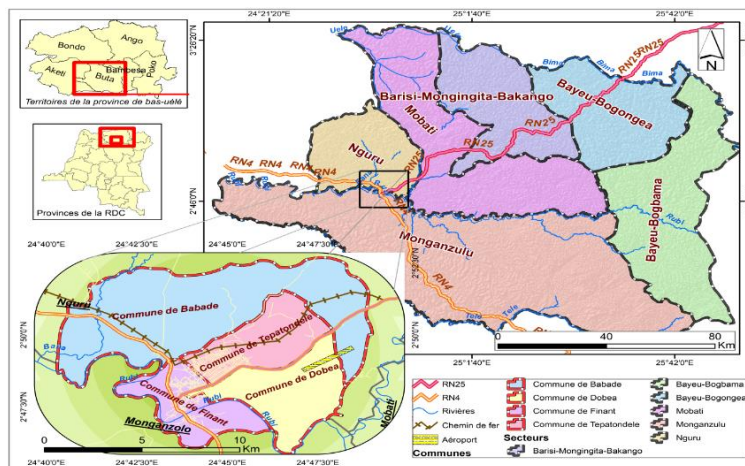
La ville de Buta se trouve dans les dernières ramifications de la cuvette centrale et au pied du bas-plateau de l'Uélé. Selon LACLAVERE et al (1978, p11.), le plateau de l'Uélé a une altitude moyenne de 600 mètres. Il descend en pente douce de l'Est du pays vers la République Centrafricaine et la cuvette centrale. Elle se situe à 2°44' de latitude Nord et à 24°47' de longitude Est et est perchée à 410 mètres d'altitude moyenne (ODIA.B, 1973, p.7). Le Territoire de Buta par contre, s'étend de 2°14'39" à 3°30'21" de latitude Nord et de 24°4'39" à 25°53'12" de longitude Est et il occupe une superficie de 18098 Km<sup>2</sup> (PNUD/UNOPS.PNSAR, 1988).

Du point de vue climatique, cette région jouit d'un climat de type tropical humide avec alternance de deux saisons, une saison pluvieuse assez longue de 8 à 9 mois (mi-mars à mi-décembre), suivie d'une petite saison sèche de 3 à 4 mois (mi-décembre à mi-mars). Ces deux saisons, bien tranchées, dans la partie Nord, elle est du type Am et dans la partie sud, du type Aw, selon la classification proposée par Koppen. Les températures moyennes annuelles élevées (>25°C), une forte humidité de l'air (85 à 95%) et une pluviosité abondante (>1750 mm/an), caractérisent le milieu chaud et humide de tout le Territoire de Buta avec, au sud, la forêt dense ombrophile et au nord la savane boisée, au centre une forêt dense semi-décidue (Bayenito. G et Balekombwandepay. K, 2007, pp.12-17).

Ces forêts riches en biodiversité, spécialement en formations ligneuse ainsi que non ligneuse offrent la possibilité à la population de s'approvisionner, soit en bois d'œuvre pour la fabrication des mobiliers, ou soit en pailles, lianes pour couvrir les toitures de certains bâtiments scolaires.

Les sols sont des ferrasols établis sur roches basiques présentant à certains endroits quelques affleurements schisto-argileuses (Zombali.K, 2007-2008, p.39). Dans notre contrée, l'argile est utile à l'homme par le fait qu'elle sert à la fabrication des briques adobes indispensables pour la construction des bâtiments scolaires et maisons d'habitation.

Figure n°1 : Localisation de la zone d'étude



Source : Centre d'Études Pour l'Action Sociale (CEPAS), Kinshasa 2011.

### 1.2. Matériels.

Pour réaliser cette recherche, nous nous sommes servis de quelques matériels :

- Le G.P.S, Global Positionning System a servi à prélever les coordonnées géographiques des différentes écoles secondaires (52) dans notre zone d'étude. Celles-ci ont permis de générer par le Système d'Information Géographique (S.I.G) des cartes qui mettent en relief la distribution géographique des écoles secondaires sur l'étendue de la Sous-division.

- Le questionnaire d'enquête sur un protocole a servi à la collecte des informations auprès des enquêté(e)s ;
- Les logiciels de cartographie Arcgis, Arcmap, Qgis et de traitement de textes (MS. Word) et de diagrammes ou graphiques (Excel) ont été utilisés.

### 1.3. Méthodes.

Pour atteindre nos objectifs, nous avons opté successivement pour la méthode descriptive, la méthode analytique, la méthodologie de la carte scolaire préconisée par J.Hallak et les logiciels de cartographie numérique.

J Hallak (1976, p.267) soutient que le but essentiel de la carte du diagnostic est de faire apparaître des disparités en matière de scolarisation dans un premier temps. Dans un second temps, il s'agira de dresser la carte de prospection qui consiste à réduire des inégalités constatées entre les entités administratives en vue de standardiser la situation à tous les niveaux.

La méthode descriptive consiste à identifier et caractériser le phénomène éducatif pour établir fidèlement la composition et l'organisation des établissements scolaires. Il nous a paru également impérieux de faire recours à la méthode analytique pour apprécier de manière approfondie des données recueillies grâce aux différents rapports consultés au bureau de la Division Provinciale Éducationnelle ainsi que d'établir les liens de causalité.

La récolte de nos données a été rendue possible grâce aux techniques suivantes : la technique documentaire, les techniques vivantes et l'observation directe.

Pour traiter ces données, nous avons eu recours à certains indicateurs du niveau d'expansion et indicateurs des ressources consacrées à l'éducation.

Bamwiso, M. (1983, p.50) ajoute que les indicateurs des ressources consacrées à l'éducation sont utilisés pour mesurer la qualité du service éducatif, celle-ci dépend du montant des ressources allouées.

Les indicateurs qui servent au traitement des données pour notre étude n'ont pas la prétention d'être exhaustifs. Ceux qui entrent en ligne de compte dans notre recherche sont les indicateurs du niveau d'expansion et les indicateurs des ressources consacrées à l'éducation.

Ces différents indicateurs cités ci-haut nous permettent d'apprécier s'il y a des disparités en matière de l'offre éducative au niveau de la carte de diagnostic. Par ailleurs, la carte de prospection nous a servi comme technique pour réduire les éventuelles disparités observées.

Un échantillon de 52 écoles secondaires que compte toute la Sous-division Éducationnelle de Buta a été retenu pour la récolte des données sur le terrain. A cet effet, une fiche d'enquête a été élaborée pour enquêter les gestionnaires des écoles et recueillir les informations relatives à être analysées et interprétées.

## II. RÉSULTATS ET DISCUSSION.

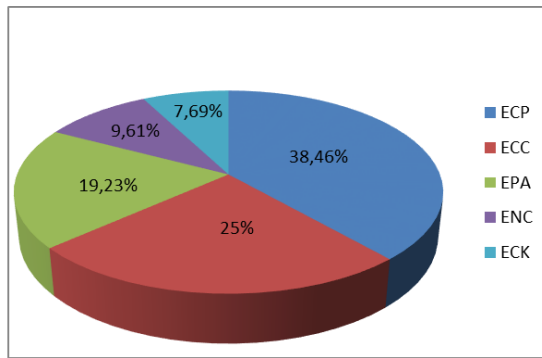
### 2.1. Présentation de la scolarisation

#### 2.1.1. Répartition des écoles secondaires par entité administrative

La répartition des écoles nous renseigne qu'il y a 40,37% des écoles secondaires implantées dans le territoire de Buta contre 59,63% des écoles secondaires localisées dans la ville de Buta. Dans le territoire, les entités administratives les plus scolarisées sont la Chefferie Bayeu-Bogongea (13,46%) et le Secteur Mobati (11,53%), et celles qui sont les moins scolarisées sont la Chefferie Monganzulu (7,69%), le Secteur Barisi-Mongingita-Bakango (3,85%), les Chefferies Nguru et Bayeu-Bogbama avec chacune 1,92%. En ville, les Communes Dobe et Tapatondele sont les plus scolarisées avec respectivement 32,69% et 15,38% tandis que celles de Finant et Babade sont les moins scolarisées avec respectivement 9,61% et 1,92%.

### 2.1.2. Répartition des écoles secondaires par régime de gestion.

Figure n°2 : Diagramme circulaire des écoles secondaires par réseau.



Source : les auteurs

En jetant un coup d'œil sur ce diagramme circulaire, force est de constater que, dans la Sous-division Éducationnelle de Buta, nous avons 38,46% des écoles conventionnées protestantes; 25% des écoles conventionnées catholiques, 19,23% des écoles privées agréées; 9,61% des écoles non conventionnées et 7,69% des écoles conventionnées kimbanguistes. Donc, près de 71,15% des écoles sont dites conventionnées, c'est-à-dire gérées par des confessions religieuses alors que moins de 28,85% des écoles sont sous la responsabilité soit de l'État, détenteur du pouvoir organisateur ou soit des opérateurs pédagogiques privés.

### 2.1.3. Aire moyenne de recrutement.

Le rapport entre le nombre d'établissements scolaires et la superficie donne l'idée de l'aire moyenne de recrutement que chaque école est destinée à couvrir, selon que le milieu est urbain ou rural.

Tableau n°1 : Aire moyenne de recrutement des écoles secondaires.

	Superficie	Nombre d'école	Ratio
Ville de Buta	105 Km <sup>2</sup>	31	3
Territoire de Buta	18.098 Km <sup>2</sup>	21	862

Source : Enquête sur terrain, mars à juin 2018.

Le tableau n°1 ci-haut indique que tel qu'il est organisé actuellement, l'Enseignement Secondaire prévoit une école pour desservir une superficie de 3 Km<sup>2</sup> dans la ville de Buta contre une école pour 862 Km<sup>2</sup> dans les Secteurs/Chefferies. En R.D.Congo, l'aire moyenne de recrutement des écoles secondaires est de 165 Km<sup>2</sup> (UNICEF, Kinshasa, 2002).

### 2.1.4. Taux Brut de Scolarisation (T.B.S).

Le T.B.S se présente comme le rapport entre le nombre total d'élèves scolarisés dans un cycle donné (sans considération de l'âge de l'élève) et le nombre total des élèves dont l'âge correspond à celui du cycle d'études, exprimé en pourcentage. (KATAKO, MK, 1990-1991).

**Tableau n°2 : Taux Brut de Scolarisation.**

	Population scolarisée	Population scolarisable	TBS
<b>Ville de Buta</b>	4485	28864	15,5%
<b>Territoire de Buta</b>	1144	21486	5,3%
<b>TOTAL</b>	<b>5629</b>	<b>50350</b>	<b>11,30%</b>

*Source : Enquête sur terrain, mars à juin 2018.*

Alors que tous les enfants ont droit à la scolarisation, seulement 11,30% fréquentent actuellement l'école secondaire dans la Sous-division Éducationnelle de Buta. Ce taux est très faible au regard de l'objectif visant l'accès universel à l'éducation.

## **2.2. Carte scolaire dynamique.**

Dans la Sous-division Éducationnelle de Buta, la carte scolaire se présente de la manière suivante :

Tableau n°3 de la page 12 : carte scolaire dynamique.

Indicateur  Entités Administratives	Population scolarisée	Population scolarisable	Taux brut de scolarisation	SITUATION EXISTANTE					HARMONISATION DES CONDITIONS EXISTANTES SELON LES NORMES EN VIGUEUR					BILAN	
				N,C	NE	T.EC	TOL	T.E	P.S	T.O.L	T.EC	Classe pour l'ensemble du système	École pour l'ensemble du système	classe à créer	École à créer
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
												(9/10)	(12/11)	(12-4)	(13-5)
DOBEA	3180	11617	27,37	158	17	9	20	17	11617	50	10	232	23	74	6
TEPATONDELE	718	9680	7,41	53	8	7	14	11	9680	50	10	194	19	141	11
FINANT	1470	7494	19,61	54	5	11	27	23	7494	50	10	150	15	96	10
BABADE	691	4723	14,63	17	1	17	41	35	4723	50	10	94	9	77	8
B. BOGONGEA	665	9601	6,92	37	7	5	9	8	9601	50	10	192	19	155	12
MOBATI	348	3170	10,97	37	6	6	18	15	3170	50	10	63	6	26	0
MONGANZULU	63	3243	1,94	27	4	7	13	11	3243	50	10	65	7	38	3
B. M. B	344	2061	16,69	14	4	7	39	32	2061	50	10	41	4	27	0
NGURU	541	2002	27,02	7	1	7	12	10	2002	50	10	40	4	33	3
B. BOGBAMA	83	2143	3,87	6	1	6	11	9	2143	50	10	43	4	37	3
<b>VT</b>	<b>8103</b>	<b>55734</b>	<b>14,53</b>	<b>410</b>	<b>52</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>55734</b>	<b>50</b>	<b>10</b>	<b>1115</b>	<b>112</b>	<b>705</b>	<b>56</b>

Source : Nos calculs basés sur l'enquête de terrain, mars à juin, 2018



Il ressort des observations qui viennent de la carte scolaire dynamique qu'en cherchant à scolariser 100% de la population scolarisable et en respectant les normes officielles de 50 élèves par classe (Taux d'occupation des locaux.) et 10 classes par école (Taille d'école), les pouvoirs publics devraient en principe organiser l'ensemble du système au niveau de la Sous-division Éducationnelle de Buta notamment :

- 232 classes et 23 écoles dans la commune Dobeza;
- 194 classes et 19 écoles dans la commune Tepatondele;
- 150 classes et 15 écoles dans la commune Finant;
- 94 classes et 9 écoles dans la commune Babade;
- 192 classes et 19 écoles dans la chefferie Bayeu-Bogongea;
- 63 classes et 6 écoles dans le secteur Mobati;
- 65 classes et 7 écoles dans la chefferie Monganzulu;
- 41 classes et 4 écoles dans le secteur Barisi-Mongingita-Bakango;
- 40 classes et 4 écoles dans la chefferie Nguru;
- 43 classes et 4 écoles dans la chefferie Bayeu-Bogbama;
- 1115 classes et 112 écoles dans la sous-division pour l'ensemble du système éducatif.

### III. DISCUSSION

La répartition des écoles secondaires indique que nous avons 40,37% des écoles implantées dans le Territoire contre 59,63% des écoles opérationnelles dans la ville. La présence massive de personnel qualifié en ville, l'exigence de certaines filières en équipements scolaires, les fonctions diversifiées de ses quartiers sont autant des facteurs d'attractivité des écoles secondaires en zone urbaine.

En ville, les Communes Dobeza (32,69%) et Tepatondele (15,38%) sont les plus scolarisées et la Chefferie Bayeu-Bogongea (13,46%) et le Secteur Mobati (11,53%) sont également les plus scolarisés dans le Territoire. Nous pensons que la position géographique (emplacement), le poids démographique (volume de la population), la présence de grandes confessions religieuses (catholique et protestante), l'existence des centres commerciaux ou administratifs contribuent davantage à l'implantation des infrastructures scolaires dans ces entités territoriales.

Cette répartition des établissements scolaires par entité administrative montre à suffisance de fortes disparités en matière de l'offre éducative, et de ce fait, une mauvaise couverture géographique des écoles sur toute l'étendue de la Sous-division Éducationnelle de Buta. Cette mauvaise couverture géographique des écoles découle en partie par l'insuffisance des écoles secondaires (52) sur une vaste étendue du Territoire (18098 Km<sup>2</sup>) qui s'explique par une aire de recrutement des écoles aussi vaste. Par conséquent, plusieurs espaces géographiques sont dépourvus d'établissements scolaires.

En effet, pour ce qui est de l'aire de recrutement, nos enquêtes ont révélé que l'Enseignement Secondaire prévoit une école pour une superficie de 3 Km<sup>2</sup> dans la ville contre une école pour 862 Km<sup>2</sup> dans le Territoire de Buta. Ce qui signifie théoriquement qu'une distance abyssale sépare le domicile de la plupart des élèves du secondaire de leurs écoles respectives dans les milieux ruraux. Puisqu'il n'existe pas encore de service de transport systématique des élèves, cette situation favorise la déperdition scolaire, si l'éloignement des écoles est un facteur d'absentéisme. Quand l'aire moyenne de recrutement est plus éloignée, comme c'est le cas dans le Territoire de Buta (862 Km<sup>2</sup>), l'école devient géographiquement inaccessible, partant ségrégationniste et dissuasive.

Les données de nos enquêtes diffèrent de celles rapportées par Kayembe (2015) qui a démontré que l'aire moyenne de recrutement des écoles secondaires pour la ville de Mbuji-Mayi dans la province du Kasai est de 0,72 Km<sup>2</sup>, résultant de 135,2 Km<sup>2</sup> de superficie pour 187 écoles secondaires opérationnelles. La distance à parcourir pour qu'un élève résidant à Mbuji-Mayi puisse atteindre une école secondaire est raisonnable, c'est-à-dire moins d'un kilomètre par rapport aux élèves du

Territoire de Buta qui sont astreints de parcourir de très longues distances pour trouver une école (862 km<sup>2</sup>).

La lecture de la figure n°2 sur la répartition des écoles par réseau montre que les protestants (38,46%) ont supplanté les catholiques (25%) en termes de création des infrastructures scolaires. Ce record, les protestants le doivent ces dernières décennies par l'implantation des Églises du Christ au Congo (ECC) avec leurs différentes communautés dans la ville de Buta. Dans leur déploiement, ces confessions religieuses créent un peu partout des écoles dites conventionnées pour l'éducation des enfants. A la différence des catholiques qui ne créent plus assez de nouvelles écoles, mais seulement ils diversifient davantage de nouvelles filières modernes dans leurs anciennes écoles. Kayembe (op.cit, 2015), allègue que : «depuis plus d'un quart de siècle, l'église catholique Romaine de la R.D.Congo ne reçoit plus de la part de Vatican des subsides qui lui permettraient de financer assez dans ce secteur éducatif comme par le passé».

Au sujet des écoles privées agréées, elles n'existent qu'en zone urbaine, c'est-à-dire dans la ville de Buta (10 sur 52 écoles secondaires, soit 19,23% contre 0% dans les milieux ruraux). Par leur caractère mercantile et vénal, toute l'attention du promoteur est essentiellement rivée sur l'argent. C'est pourquoi leur fonctionnement dans les milieux ruraux, composés essentiellement par une population socialement défavorisée, reste périlleux. Certaines de ces écoles, faute d'infrastructures adéquates, fonctionnent dans les anciens bâtiments qui abritaient des hôtels, bureaux administratifs, résidences privées, bars, dépôts, églises, etc. Et pourtant, tous ces bâtiments transformés en établissements scolaires ne respectent aucunement les normes des constructions scolaires comme exigé par le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique dans sa circulaire n° MINEPSP/CABMIN/0668/2007 du 13.11.2007.

Nos enquêtes ont révélé que près de 71,15% des écoles sont dites conventionnées, elles sont directement gérées par des confessions religieuses, alors que moins de 28,85% sont sous la responsabilité soit de l'État, détenteur du pouvoir organisateur ou soit des opérateurs pédagogiques privés. Ce résultat reflète presque celui de l'UNICEF (2002), qui indique qu'au niveau national, à peu près 78,9% des écoles publiques sont dites conventionnées, gérées par des confessions religieuses alors que moins de 20% des écoles sont sous la responsabilité soit de l'État congolais, ou soit des opérateurs pédagogiques privés.

Cependant, notre résultat à ce sujet est presque contraire à celui de Chizungu et al (2009) et Lelo.N (2011) cité par Kayembe (2015, op.cit), qui indique que dans toutes les communes de Kinshasa, ce sont les écoles privées Laïques qui prédominent, soit 94% des écoles maternelles, 68% des écoles primaires et 66% des écoles secondaires disséminées sur toute l'étendue de la ville.

Le taux de scolarisation calculé de la Sous-division Éducationnelle de Buta est de 11,30%. Alors que tous les enfants ont droit à l'éducation, seulement 11,30% fréquentent l'école secondaire. Ce taux est très faible au regard de l'objectif visant un accès universel à l'éducation. Autrement dit, 88,7% des enfants en âge de scolarité au niveau secondaire ne jouissent pas de cet Enseignement. L'exclusion scolaire est solidement enracinée dans la Sous-division de Buta.

Milly Denda (2013, p.215) note qu'un certain nombre d'hypothèses peuvent être avancées quant aux facteurs susceptibles d'influer négativement sur la demande sociale d'éducation. En premier lieu, les frais scolaires directs et indirects à assumer par les ménages constituent le principal obstacle à la scolarisation des enfants dans un pays où le Produit Intérieur Brut (P.I.B) par habitant est très faible (U.S. 319,1 dollars en 2011). En second lieu, les activités saisonnières génératrices de revenus favorisent l'abandon scolaire. En troisième lieu et plus généralement, le travail des enfants est parfois nécessaire à la survie de la famille et ne laisse guère place à la scolarisation, considérée comme un manque à gagner dans certains foyers. En quatrième lieu, les traditions et les coutumes constituent parfois une barrière sociale à la scolarisation. Enfin, la répartition inégale de l'offre éducative à travers le Territoire peut être un obstacle à la scolarisation, les écoles sont peu nombreuses et très éloignées des domiciles des enfants, et donc pas facilement accessibles à pied par les plus jeunes.

Au sujet des enfants en dehors de l'école en RD. Congo, il sied de noter que 7,6 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans sont toujours hors de l'école (<https://www.unicef.org>).

Cependant, avec un Taux Brut de Scolarisation de 11,30%, on est loin de réaliser l'objectif de la scolarisation universelle tel qu'avaient préconisé la conférence mondiale de l'éducation pour tous (Jomatien, 1990) en Thaïlande et le Forum Mondial de l'Éducation Pour Tous (Dakar 2000).

La situation économique du pays a, de toute évidence, des effets négatifs sur le développement du système éducatif. Cela a entraîné notamment l'amenuisement des ressources allouées à l'éducation pourtant indispensables pour la mise en œuvre des objectifs stratégiques pour le développement du Secteur éducatif. C'est ce qui fait dire à Mokozzi Gr. (2008, op.cit) qu'à partir des années 1960, jusqu'au début des années 2000, le budget de l'Enseignement public en RD. Congo a chuté, passant de 7% du PIB et 25% du budget national à 1% du PIB et 5% du budget national, entraînant une diminution de 96% des dépenses par élève et par an dans les écoles primaires et secondaires ( de 109 dollars en 1980 à 4 dollars en 2002).

La RD. Congo doit augmenter sensiblement son budget de l'Enseignement public, soit à plus de 25% pour espérer d'atteindre l'Objectif du Développement Durable 4 (ODD4) à l'horizon 2030. L'énoncé d'une des cibles prône d'offrir une éducation équitable, inclusive et de qualité à tous, sans aucune discrimination. Que toutes les filles et garçons suivent, sur un même pied d'égalité, un cycle complet d'Enseignement Primaire et Secondaire de qualité qui débouche sur un apprentissage véritablement utile et pertinent.

Dans le cadre de l'Aménagement intégré des écoles ou infrastructures scolaires, il faut une répartition équilibrée de ces dernières à travers les différentes entités administratives considérées au prorata de leurs populations scolarisables respectives.

Figure 2 de la page 16 : Carte de prospection : aménagement et harmonisation des écoles secondaires du territoire de Buta

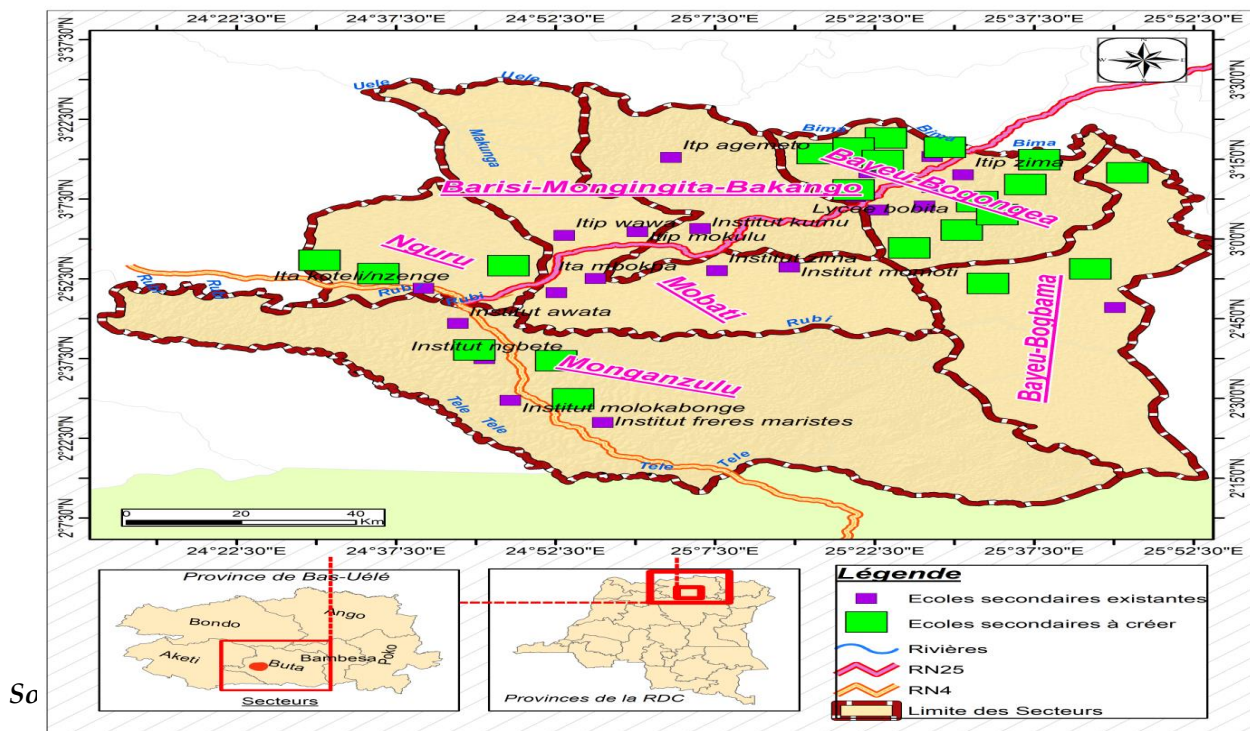
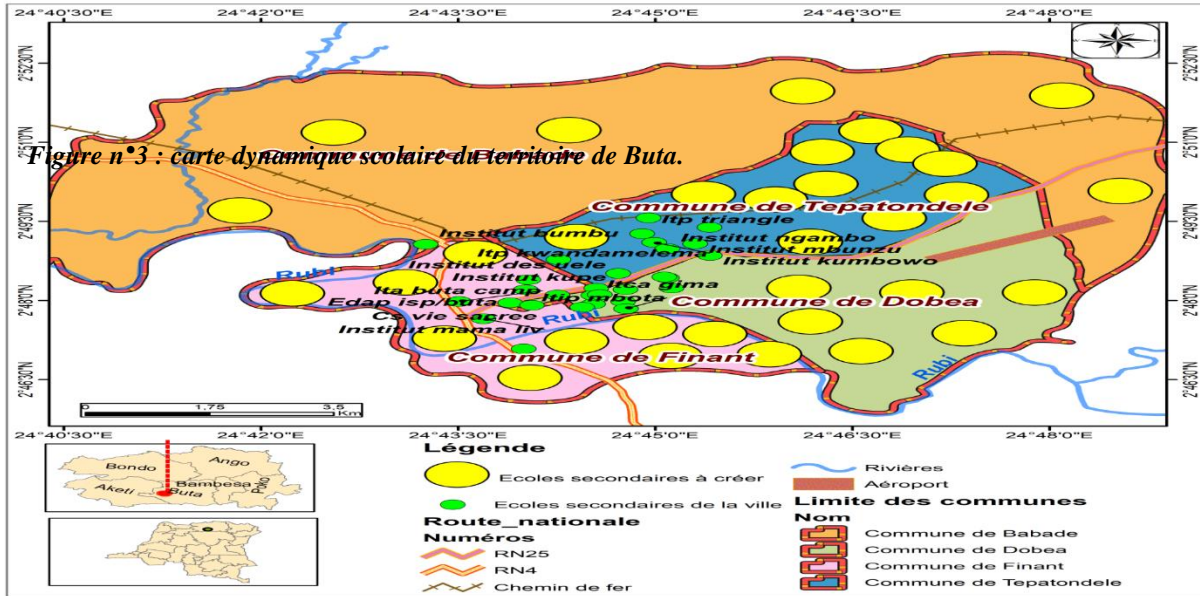


Figure 3 de la page 17 : Carte de prospection : aménagement et harmonisation des écoles secondaires de la ville de Buta



**Source :** Figure élaborée par les auteurs sur base des données de terrain et traitées par le logiciel SIG.

En considérant les classes et écoles déjà organisées comme le montre le tableau n°3 à la page 12, il y a lieu, soit d'ajouter d'autres classes, ou soit de créer d'autres écoles pour standardiser la situation existante. La situation à harmoniser après confrontation des résultats nous conduit à la situation suivante (classes et écoles à créer pour chaque entité administrative) :

- 74 classes et 6 écoles dans la Commune Dobeia;
- 141 classes et 11 écoles dans la Commune Tepatondele;
- 96 classes et 10 écoles dans la Commune Finant;
- 77 classes et 8 écoles dans la Commune Babade;
- 155 classes et 12 écoles dans la Chefferie Bayeu-Bogongea;
- 26 classes dans le Secteur Mobati;
- 38 classes et 3 écoles dans la Chefferie Monganzulu;
- 27 classes dans le Secteur Barisi-Mongingita-Bakango;
- 33 classes et 3 écoles dans la Chefferie Nguru;
- 37 classes et 3 écoles dans la Chefferie Bayeu-Bogbama;

Donc, pour l'ensemble du système éducatif, il faudrait ajouter 705 classes et créer 60 écoles pour totaliser 1115 classes et 112 écoles en vue de scolariser 55734 enfants en âge scolaire en 2017-2018, comme détaillé dans le tableau n°3 de la carte scolaire dynamique, à la page 12.

### CONCLUSION ET SUGGESTIONS.

A l'issue de notre recherche, il convient d'en dégager une conclusion globale, laquelle lui donne une vue d'ensemble.

L'objectif général est de relever les disparités en matière de scolarisation et de les réduire pour l'harmonisation de la situation à tous les niveaux.

Pour atteindre nos objectifs, nous avons opté successivement pour la méthode descriptive, la méthode analytique, la méthodologie de la carte scolaire préconisée par J. HallaK et les logiciels de cartographie de traitement de textes.

Après analyse et traitement des données, nous avons obtenu les résultats suivants :

- La couverture géographique de l'offre éducative est inégale. Elle découle de l'insuffisance des écoles (52) sur une vaste étendue du Territoire (18098 Km<sup>2</sup>), rendant ainsi inaccessible la plupart des écoles. En effet, ceci confirme notre hypothèse selon laquelle il existe des disparités en matière de la scolarisation dans la Sous-division de Buta;
- L'État congolais avec ses différents partenaires doivent en principe construire 705 classes et 60 écoles dans toutes les entités administratives pour espérer scolariser toute la population scolarisable au niveau secondaire. Ces résultats viennent corroborer l'hypothèse selon laquelle l'offre éducative et la demande sociale de l'éducation ne sont pas en adéquation dans notre milieu d'étude.

Nous suggérons que :

- L'État congolais, détenteur du pouvoir organisateur de l'Enseignement puisse construire de nouvelles écoles selon les normes des constructions scolaires comme exigé par le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique dans sa circulaire n° MINEPSP/CABMIN/0668/2007 du 13.11.2007 et en tenant compte de besoins et aspirations de la population locale. Et ce, dans le but de réduire les distances ségrégationnistes et dissuasives en vue de permettre un maximum de fréquentation du Service éducatif.
- Le budget de l'éducation augmente sensiblement. Il devra progressivement récupérer la place qu'il occupait dans les dépenses nationales au cours des décennies 60 et 70, soit près de 25% du budget national et 7% du Produit Intérieur Brut (P.I.B) pour espérer d'atteindre l'Objectif du Développement Durable 4 (ODD4) à l'horizon 2030.

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

- Arrêté Départemental DEPS/AS/83/834/BCE/001/0389/78 de novembre 1978.
- Bamwisho, M. (1990), *Introduction aux problèmes de la planification de l'éducation*, cours Inédit, FPSE/UNIKIS, Kisangani.
- Bayenito, K. et Balekombwandepay, K. (2005), *Contribution à l'étude qualitative et quantitative de la viande mammalienne sauvage vendue sur les marchés de la cité de Buta suivant les saisons*, n°22 mi-Juin, CE-RU-P, pp.59-67.
- Circulaire n°MINEPSP/CABMIN/0668/2007 du 13.11.2007.
- Hallak, J. (1974), *A qui profite l'école*, P.U.F., Paris.
- Kabule Wetu Weva et al, 2018, cadre normatif du système LMD en République Démocratique du Congo, Kinshasa.
- Katako, MK. (1987), *Les disparités régionales du système d'enseignement Zaïrois : Etude diagnostique et politique de la planification*, thèse de doctorat non publiée, Université Libre de Bruxelles.
- Kayembe, M. (2015), *étude géographique de la distribution des infrastructures scolaires à Mbuji-Mayi. Essai d'aménagement holistique*, thèse Inédite, Unikin, Faculté des Sciences.
- Laclavere et al. (1978), *Atlas de la République Zaïre*, édition Jeune Afrique.
- Milly, D. (2013), *Les sous-régions rurales de la Province Orientale dans la dynamique de l'histoire récente du Zaïre : de 1960 à 1985 (cas du Bas-Uélé)*. Afrika Focus ; pp.191-218.
- Mokonzi Gr.B. (2008), « *L'école congolaise de demain : une école sans enseignements* », Ecole démocratique, hors série.
- Odia, B. (1983), *La Monographie de Buta, Mémoire Inédit, ISP/Gombe, Département de Géographie-Sciences Naturelles*.
- PNUD/UNOPS (1988), *Programme National de Relance de Secteur Agricole et Rural*, Kinshasa.
- UNICEF (2002), *Enquête nationale sur la situation des enfants et des femmes (MICS2/2001). Rapport synthèse*, Unicef, Kinshasa.
- UNICEF (2012), *Analyse de la situation des enfants en R.D.Congo. Rapport synthèse*, Unicef, Kinshasa.
- [www.Unicef.Org](http://www.Unicef.Org) consulté le 17.06.2022 à 18h10.
- Zombali, K. (2014), *la pédologie tropicale*, Cours inédit, GGE, I.S.P-BUTA.